



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

« Mobil'Emploi Services »
« Objectif Prévention Martinique »

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets APDOM n°3 lancé en Juillet 2012 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE : Insertion Professionnelle Numéro du projet : APDOM3_14 EXP
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : Mobil'Emploi Services
Objectifs initiaux : Accompagner les jeunes de l'Espace Sud de la Martinique en insertion sociale et/ou professionnelle vers une situation d'autonomie en terme de mobilité avec pour objectif final de favoriser l'accès à l'emploi et à la formation en mettant en place des actions et des services d'aide à la mobilité.
Public(s) cible(s) : 140 Jeunes âgés de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés de mobilité, suivi par la Mission Locale du Sud, en apprentissage, en stage ou en formation à l'école de la 2 nd e Chance du Sud, intégré dans le dispositif VSC ; Jeunes salariés en contrat intérim ou en CDD, ou emploi saisonnier.
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Organisation d'un système de transport à la demande adapté aux besoins des jeunes du Sud de la Martinique par la mise à disposition, après inscription auprès de la plateforme, d'un véhicule 9 places avec chauffeur-accompagnateur pour effectuer leurs démarches liées à leur insertion sociale et professionnelle.
Territoire(s) d'expérimentation : L'expérimentation s'est déroulée sur les 12 communes de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique en grande partie située en Zone Rurale.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Lever l'obstacle de la mobilité des jeunes, face un système de transport pratiquement inexistant et/ou mal adapté à la demande, devenant un frein pour leur insertion professionnelle et sociale.
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : Mission Locale du Sud (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : Mission Locale du Sud – Ecole de la 2 nd e Chance
Partenaires financiers (avec montants): FEJ : 134 683€ - CR : 13 000 - Fondation Renault : 10 000€ - ASP : 71 709€ - Fonds Propres OPM : 66 782€
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 33 mois (2) Durée effective : 24 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Objectif Prévention Martinique Type de structure : Association loi 1901
L'ÉVALUATEUR DU PROJET/ DU PROGRAMME
Nom de la structure : Université Paris-Est Marne-la-Vallée pour le compte de la Fédération de recherche « Travail, Emploi et Politiques Publiques » du CNRS (FR n° 3435) Type de structure : Etablissement Public national à caractère scientifique, culturel et professionnel



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire (ajouter les numéros de pages correspondantes)

	Page
Introduction	05
Rappel des Objectifs et du Public Visé.....	06 à 08
A. Objectifs de l'expérimentation	
B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)	
Déroulement de l'Expérimentation.....	09 à 15
A. Actions mises en œuvre	
B. Partenariats	
C. Pilotage de l'expérimentation	
D. Difficultés rencontrées	
Enseignement Généraux.....	16 à 19
A. Modélisation du dispositif expérimenté	
B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif	
Conclusion.....	19



INTRODUCTION

L'accès à l'emploi des jeunes en Martinique demeure une question très préoccupante malgré l'ensemble des politiques et des dispositifs qui ont été déployés par la puissance publique et par les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Une difficulté structurelle est que les lieux de résidence des jeunes sont dispersés sur tout le territoire, alors que les emplois sont concentrés dans des zones spécifiques.

Le bassin du Centre de la Martinique concentre les grandes entreprises et les PME-PMI dans des zones commerciales et industrielles aux contours délimités.

Dans le Sud, les gisements d'emplois sont localisés dans les sites touristiques de la frange littorale où sont implantés les groupes hôteliers et des services de loisirs.

Pour le territoire du Nord, l'activité économique est globalement moins dynamique et est tournée essentiellement vers l'agriculture.

La question de la mobilité géographique est donc cruciale et conditionne largement le retour ou l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi et des salariés précaires, en particulier celle des jeunes.

Or, les réseaux de transports sont mal organisés et ne permettent pas de satisfaire ces besoins de mobilité. Le réseau routier est largement congestionné : le matin ou en fin d'après-midi, 2 à 3 heures d'embouteillages sont nécessaires pour parcourir une quarantaine de kilomètres du sud au nord.

Les régies de bus n'effectuent des dessertes qu'à l'intérieur des agglomérations et ne sont pas interconnectées. Le bateau est le seul moyen de rallier Fort-de-France quand on vit dans le Sud, au départ des Trois-Îlets. Mais aucune liaison ne permet de rallier Sainte-Anne ou Le Marin. Ces moyens de transports collectifs ne sont pas utilisables sur les horaires de nuit, les week-ends et les jours fériés, qui sont des périodes d'activité pour l'industrie du tourisme.

Pour le Nord de la Martinique, le transport interurbain est exploité par des compagnies de taxi privées qui ne fonctionnent pas tous les jours, finissent très tôt en journée et sont inaccessibles le soir et le week-end. Les grandes entreprises sont ainsi implantées dans des zones peu ou pas desservies et lorsqu'une solution de transport collectif existe, les horaires de desserte sont incompatibles avec ceux de l'entreprise.

Le transport individuel en voiture paraît la seule alternative mais elle n'est pas accessible aux jeunes qui ne possèdent pas le permis de conduire ou n'ont pas de voiture, faute de moyens financiers.

Partant de ce constat, que nous avons souhaité expérimenter « MOBIL'EMPLOI SERVICES » pour pallier au manque de mobilité des jeunes en difficultés socioprofessionnelles.

Notre expérimentation a consisté à offrir des solutions de mobilité rapides et faciles d'accès pour permettre aux jeunes en insertion socioprofessionnelle de disposer de moyens de transports adaptés en les rendant autonome. L'expérimentation avait comme principe de développer une plate-forme mobilité basée sur la Commune Ducos, dans le Sud de la Martinique.



Rappel des Objectifs et du Public Visé

A. Objectifs de l'expérimentation

Objectif Général :

Notre objectif premier était d'accompagner les jeunes de l'Espace Sud de la Martinique en insertion sociale et/ou professionnelle vers une situation d'autonomie en terme de mobilité avec pour objectif final de favoriser l'accès à l'emploi et à la formation en mettant en place des actions et des services d'aide à la mobilité.

En proposant des services liés à la mobilité avec les différents partenaires de l'insertion, de la formation professionnelle, mais aussi avec les entreprises, en favorisant l'autonomie des jeunes et en facilitant le rapprochement de l'entreprise et du jeune demandeur d'emploi.

« MOBIL'EMPLOI SERVICES » se déclinait en trois activités:

1. Location à tarifs modérés de 5 Scooters électriques pour les jeunes du territoire de la Communauté de l'Espace Sud de la Martinique.
2. « TAXI-EMPLOI » système de transport collectif et individuel sur commande, adapté en fonction des besoins du jeune, lui permettant de façon ponctuelle ou régulière de se déplacer sur le territoire pour diverses démarches (recherche d'emploi, de formation, activités socioculturelles, ou encore d'ordre médical).
3. Formation au B.S.R (Brevet de Sécurité Routière), obligatoire pour la conduite d'un cyclomoteur de 50cm³.

Pour une meilleure accessibilité, nous avons loué des locaux à la Zone Industrielle de Champigny à Ducos, comportant 2 bureaux, dont un pour les entretiens avec la Conseillère Mobilité, un espace d'accueil et une salle de Formation et des toilettes.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. *Public visé :*

La plateforme « MOBIL'EMPLOI SERVICES » s'adresse à 1 580 jeunes âgés de 16 à 25 ans dont les différentes catégories sont définies ci-dessous, rencontrant des difficultés de déplacement sur le territoire des 12 Communes de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique.

- ❖ Jeune suivi par la Mission Locale du Sud de la Martinique
- ❖ Jeune en apprentissage, en stage ou en formation
- ❖ Jeune volontaire du Service Civique
- ❖ Jeune salarié des A.C.I et E.I
- ❖ Jeune inscrit au Pôle Emploi
- ❖ Jeune salarié en contrat intérim
- ❖ Jeune salarié en CDD, ou emploi saisonnier

Les modalités de sélection des jeunes se faisaient en lien avec la Mission Locale du Sud et à la demande d'organisme comme l'Ecole de la Seconde Chance située à Sainte-Luce.

D'autres jeunes ont été dirigés également par les CCAS des communes.

Dans le cadre de ses projets, toujours en matière de mobilité, l'Association travaille déjà avec ce type de public sur le territoire Centre de la Martinique, par un accompagnement spécifiques au Permis B.

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

		Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans		
18-25 ans		140
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi		140
Actifs occupés		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Niveau de formation		
Infra V		34
Niveau V		76
Niveau IV		22
Niveau III		8
Niveau III		
Niveau I		
Sexe		
Filles		88
Garçons		52

Les jeunes dirigés vers le dispositif connaissent d'énormes difficultés de mobilité, en grande majorité résident loin des bourgs des communes, avec un service de transport pratiquement inexistant sur leur quartier, car un grand nombre réside en zone rurale.

De niveaux scolaires et sociaux différents, la problématique de la mobilité freine et démobilise tous ces jeunes vers une insertion à la fois sociale et surtout professionnelle.

2.2. Analyse qualitative

Loin de nos chiffres estimés lors de notre conventionnement à 1 580 jeunes, au terme de l'évaluation, nous avons touché 140 jeunes inscrits à la Mission Locale du Sud et à l'Ecole de la 2nde Chance, et notamment 88 filles contre 52 garçons, avec des niveaux scolaires assez différents et de milieux sociaux et familiaux également.

Cependant, malgré ce faible échantillon, ce dispositif répond à un besoin exprimé à la fois par les jeunes bénéficiaires et les prescripteurs, à savoir la Mission Locale du Sud et l'Ecole de la Seconde Chance de Sainte-Luce.

Ceci a permis notamment à certain de se rendre sur leur lieu de formation, de stage, de travail et aussi pour des rendez-vous chez le médecin ou encore pour des démarches administratives.

3. Bénéficiaires indirects

Nous avons pu également toucher les familles de certains jeunes, qui venaient lors des formalités d'inscription de leur enfant auprès du dispositif. Pour la plupart d'entre eux, c'était un grand soulagement pour leur enfant qui pouvait se rendre sur les lieux de leur formation avec cette tranquillité d'esprit par une prise en charge sécurisée en fonction des horaires et du lieu d'accueil et de dépôt avec des informations tous les soirs par SMS des heures de passages du véhicule.

C'est 35 familles qui ont été touchées directement par entretien avec la Conseillère Mobilité.

A ceci s'ajoute également, les différents conseillers d'insertion de la Mission Locale, qui servent de passerelle entre le jeune et la Plate forme.






DEROULEMENT DE L'EXPERIMENTATION


A. Actions mises en œuvre

Période	Actions Menées	Observations	Ressources Mobilisées
Juillet 2013	2 séances de travail de 4 heures avec la Mission Locale du Sud pour l'organisation du dispositif pour définir et finaliser l'organisation de la Plateforme et la mise en place de supports d'instructions des demandes		2 Déplacements à la Mission Locale avec présentation de la plateforme et des outils Participants : Directeur de la ML, 2 conseillers d'insertion, la coordinatrice de Projet et le Président d'OPM
Juillet Octobre 2013	Signature bail de location pour l'accueil du dispositif à Ducos à la Zone de Champigny de 80m ² comprenant 2 bureaux, 1 salle de formation, 1 accueil et des toilettes	Difficultés pour trouver des locaux adaptés et accessibles aux jeunes, et dont le loyer n'est pas trop excessif.	Recherche sur des sites internet ; Annonce déposée ; Visites de locaux à Sainte-Luce, Rivière-Salée, Marin et Ducos
Octobre Décembre 2013	Réalisation de travaux d'aménagement et de peinture des locaux par le propriétaire	Travaux ont duré plus longtemps qu'initialement annoncé par le propriétaire, qui n'a permis une installation que vers la moitié du mois de Décembre 2013.	Achat des équipements informatiques, du mobilier et les petites fournitures administratives et de bureau.
Octobre Décembre 2013	Phase de sélection et de recrutement du personnel en lien avec la Mission Locale du Sud. Financement pour l'acquisition d'un véhicule de 9 places.	Fin Novembre, nous avons procédé sur 15 candidats à la sélection d'1 secrétaire, 2 chauffeurs-accompagnateur et 1 conseillère (Mobilité) recrutement en Janvier 2014. Aide de la Fondation RENAULT, et signature du contrat de leasing du véhicule en Décembre 2013.	Réalisation des fiches de postes ; Publication des offres d'emploi auprès de la Mission Locale du Sud et du Pôle Emploi ; Réception des candidatures ; Mise en place d'une réunion collective d'information ; Convocation des candidats à la réunion collective ; organisation des entretiens individuels ; sélection des candidats retenus. Contacter la Fondation RENAULT, remplir une demande d'aide via une plateforme internet de la Fondation ; Echanges téléphoniques lors de l'instruction du dossier ; Notification de la décision et signature de la convention de Don ; Etablissement d'un Reçu de Don



<p>Janvier Avril 2014</p>	<p>Réalisation de différents supports de communication : des polos de couleur ORANGE, habillage du véhicule, création d'un flyer, d'une page Facebook et d'un site internet donnant toutes les informations sur l'activité du dispositif et les contacts.</p> <p>Recrutement, sur la période de Janvier à Avril 2014 du personnel, composé de 2 chauffeurs, 1 secrétaire en Emploi d'Avenir et 2 jeunes en Contrat de VSC (Volontaire du Service Civique).</p>		<p>Réunion de travail avec la coordonnatrice, la Chargée de Communication et le Président d'OPM sur la réalisation des maquettes ; Recherche de prestataires ; Demandes de devis pour chaque prestation ;</p> <p>Formalités d'embauche de l'équipe projet ; Signature des contrats de travail ;</p>
<p>Février 2014</p>	<p>Lancement du Dispositif Mobil'Emploi Services</p>	<p>Transport des jeunes de l'Ecole de la 2nde Chance et des jeunes de la Mission Locale pour des stages, des entrées en formation, et des démarches administratives</p>	<p>L'ensemble de l'équipe, 1 chauffeur, 1 secrétaire et la coordonnatrice de projet</p>
<p>Février 2014</p>	<p>Rencontre avec les évaluateurs et la mise en place de l'outil « AGRUMES », pro logiciel pour la gestion des bénéficiaires du dispositif comportant un certain nombre d'information sur le jeune pris en charge.</p>	<p>Le fichier AGRUME est envoyé tous les mois aux évaluateurs par mail pour la mise à jour et le suivi des jeunes dans le dispositif</p>	<p>Rencontre avec les évaluateurs au local de la Plateforme ; Présnetation de l'équipe et des partenaires aux évaluateurs ; Organisation de rencontres avec les partenaires et l'évaluateur ; Réunion de travail avec l'évaluateur et l'équipe projet pour la mise en place d'un outil de gestion de la plateforme</p>

Février Mars 2014	Acquisition d'un second véhicule de 9 places	Forte demande pour le transport, et nous ne pouvons pas proposer encore la location de scooters car nous sommes toujours à la recherche d'un fournisseur fiable	Recherche de financement ; Constitution d'un dossier de contrat de leasing ; habillage du véhicule
Avril – Mai 2014	Action de Communication et de préinscription au dispositif : Participation à la Caravane de l'AFPA qui a sillonné tout le Sud de l'île. Nous avons profité de ces espaces pour communiquer auprès des centres de formation et procédé également à des préinscriptions de jeunes pour des déplacements.		Déplacements sur l'ensemble des villes étapes avec l'équipe de 4 jeunes ; Mobilisation du véhicule ; Achat de moyens logistiques et réalisation d'une banderole ; ordinateur portable pour les préinscriptions
Juin 2014	Communication et Animation d'un stand d'information au Salon de la Formation, avec pré inscription au dispositif. Le dispositif « MOBIL'EMPLOI SERVICES » a été primé par les organisateurs pour son originalité et l'apport à aider les jeunes à intégrer des formations par des services d'aide à la mobilité.		Mobilisation de toute l'équipe au salon ; réalisation de supports de communication, tables et chaises mis à disposition ; mobilisation du véhicule
Juillet 2014	Prospection et présentation du dispositif auprès des 12 communes du Sud, avec dépôt de documentation à l'accueil et des points de rencontre des jeunes.		Tournée sur les communes par une équipe comportant la conseillère mobilité et un chauffeur ; envoi de courrier à tous les maires des communes du Sud
Juillet Août 2014	<p>Perte d'un des 2 véhicules suite à un accident sans gravité humaine, qui a été reconnu après expertise dangereux. L'assurance a pris en charge une partie des frais car nous n'avons pas souscrit à la garantie « Perte financière », donc une partie reste à l'association.</p> <p>Rencontre avec la Mission Locale pour la mise en place de point d'information auprès des antennes de la Mission Locale</p>	Vu la période Juillet-Août, nous n'avons pas remplacé le véhicule, et avons mis en place un planning avec les 2 chauffeurs en alternance.	<p>Départ volontaire en août d'un des chauffeurs qui a été recruté en CDI dans une compagnie de transport public. Réorganisation du planning avec 1 chauffeur.</p> <p>Réunion de travail avec la responsable en charge du dispositif au sein de la Mission Locale et de la Conseillère d'insertion</p>
Septembre Décembre 2014	Mise en place de points d'information sur les antennes du Marin et de Rivière-Pilote ; Organisation de réunions collectives et inscriptions au dispositif		Secrétaire mobilisée avec une VSC qui assurent toutes les deux l'animation et les différentes permanences au sein des antennes ; Le chauffeur assure le transport de l'équipe en fonction de sa tournée

Octobre 2014	Recrutement d'un nouveau chauffeur en Emploi d'Avenir	Nous avons choisi compte tenu des financements non validés par les cofinanceurs, de mettre en place un planning couvrant une meilleure amplitude horaire de 6h00 à 19h00 avec un seul véhicule et 2 chauffeurs et des bénévoles qui assurent le soir et les week-ends	Démarche de recrutement en Emploi d'Avenir avec la Mission Locale ; Signature du Contrat de travail ; Elaboration de planning
Octobre 2014	Commande de 5 Scooters électriques	Difficultés pour l'acquisition des scooters car investissement lourd et pas de financement spécifique car les cofinanceurs n'ont pas répondu favorablement ; Accord avec la société en mettant en place un échelonnement des paiements et livraison après avoir soldé totalement la facture	Recherche de financements ; Echanges par mail et téléphone avec le fournisseur ; Appel à des fonds propres de l'association ; Scooters avec des batteries lithium moins polluantes et une meilleure autonomie (100km) et d'une durée de vie de 5 ans
Octobre 2014	Rencontre avec les Evalueurs	Visite de Mme PETIT, afin de faire le point sur l'utilisation du fichier AGRUMES ; Réflexion sur la mise en oeuvre d'une enquête sur la mobilité des jeunes auprès d'un échantillon de 1000 jeunes	L'ensemble de l'équipe projet ; mobilisation des référents de la Mission Locale et de la Directrice de l'Ecole de la 2 nd e Chance
Novembre Décembre 2014	Enquête sur la Mobilité des Jeunes	Difficultés à rencontrer les jeunes qui sont assez peu nombreux à fréquenter la Mission Locale par jour ; Abandon de l'enquête en Décembre car très peu de jeunes malgré les nombreuses permanences menées ; Nous avons également auditionné les jeunes qui sont déjà dans le dispositif et notamment les jeunes de l'école de la 2 nd e chance	Mise en place de l'enquête avec l'aide d'un jeune en VSC avec mise à disposition d'un ordinateur portable ; Mise à disposition d'un espace par la Mission Locale pour les interviews
Janvier Juillet 2015	Continuité du Transport	Transport des jeunes de la Mission Locale et des jeunes de l'Ecole de la 2 nd e Chance	Equipe projet ; 1 véhicule de 9 places ; 2 chauffeurs accompagnateur
Février Mars 2015	Mise en place de la location des scooters électriques à partir de Mars 2015	 <p>Nouvelle réglementation du Permis de Conduire (Il faut le permis AM pour conduire les scooters)</p>	Reception et formalités douanières des 5 scooters ; Immatriculation ; Recherche d'une compagnie d'assurance pour qui prennent en charge ce type de scooters et pour assurer pour une activité de location ; Contact et échange téléphonique avec la Mutuelle des Motards pour assurer les 5 scooters

Mai 2015	Demande d'Agrément auprès de la Préfecture pour dispenser la formation au Permis AM, obligatoire pour la conduite de scooter de 50cm3	La réforme du permis de conduire, a eu effet que pour être en règle, le jeune doit avoir une formation obligatoire de 7 heures donnant à la fin de la formation de la délivrance du Permis AM ;	Formulation de notre demande auprès du Préfet du Bureau des Auto-Ecoles ; Retour défavorable car nous devons disposer d'une assurance tous risques, mais aucun assureur ne prend ce type de risque en charge en tous risques ; Recherche auprès de Moto-Ecoles, mais aucun ne fait ce type de formation
Avril Juin 2015	Départ de la Conseillère Mobilité de la Plateforme	Recrutement d'une nouvelle conseillère mobilité	
Juillet 2015	Fermeture des Locaux à Ducos et arrêt progressif du Dispositif Mobil'Emploi Services	Contraint face aux différents impayés des loyers et des contraintes budgétaires de libérer les locaux de Ducos car nous n'avons aucun retour des cofinanceurs qui répondent même pas à nos sollicitations ; Face à toutes ces difficultés, l'ensemble de l'équipe a souhaité être libéré de manière amiable pour éviter tout impayé de salaire ; La Mission Locale et l'Ecole de la Seconde chance regrettent cette fin d'action qui a tout son sens pour eux ; Nous en avons informé les évaluateurs de nos difficultés à mener à terme le projet	Formalités de rupture à l'amiable du contrat du bail de location et des contrats de travail ; Grosse perte financière pour l'association et de crédibilité auprès des jeunes qui bénéficiaient du dispositif

Légende :

Préparation du Projet

Mise en œuvre du Projet

Achèvement du Projet

Les ressources mobilisées pour mener à bien l'expérimentation comprenait :

- 1 local de 80m²
- 2 véhicules de 9 places
- 5 scooters électriques
- Du mobilier et équipements informatiques
- Des ressources humaines (1 coordonnatrice – 1 Conseillère Mobilité – 1 Secrétaire – 2 Chauffeurs-accompagnateur – 2 Volontaires du Service Civique)
- Personnes extérieures : 2 référents de la Mission Locale – La direction de l'école de la 2^{nde} Chance – les évaluateurs (3 membres)

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
TEPP-CNRS, UPE MLV	Etablissement Public (Université Paris-Est – Marne La Vallée)	Evaluateur
Mission Locale du Sud	Association	Prescripteur/ Membre Comité de Pilotage
Ecole de la 2 nd e Chance	Association	Prescripteur

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	45%
Cofinancements extérieurs à la structure	32%
Autofinancement	23%

C. Pilotage de l'expérimentation

Le Comité de Pilotage est composé de :

- 2 à 3 membres de l'équipe d'Evaluation
- 2 représentants de la Mission Locale du Sud de la Martinique
- 1 membre de l'Ecole de la 2nde Chance
- 3 représentants de l'association Objectif Prévention Martinique

Le comité s'est réuni en :

27 Février 2014 à Ducos, à la Plateforme « Mobil'Emploi Services »
22 Octobre 2014 à Ducos, à la Plateforme « Mobil'Emploi Services »

D. Difficultés rencontrées

Une des premières difficultés majeures que nous avons rencontrées, c'est celle liée à la question du cofinancement de cette expérimentation, qui reposait sur des sollicitations au niveau local, notamment auprès du Conseil Général et de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique, nécessaire pour boucler le budget de cette expérimentation, ceci malgré nos nombreuses relances et nos participations auprès des élus à des commissions de présentation de l'expérimentation et de ses objectifs.

De plus, le démarrage tardif, évoqué dans le tableau ci-dessus, faute de trouver des locaux avec un loyer abordable, a encore compliqué les choses et nous avons dû en accord avec l'évaluateur solliciter un avenant pour prolonger l'expérimentation.

Le manque de visibilité financière, nous a contraints à interrompre le projet avant son terme, sans pouvoir réellement le développer comme initialement prévu.

Nous avons été également sujet à la démission successive des salariés pour d'autres postes en CDI, avec à chaque fois la contrainte de recrutement pour remplacer faisant perdre un temps précieux à la continuité du projet.

La réforme du Permis de Conduire, et celle liée à la conduite des deux roues motorisées ont eu un impact sur la mise en place du service de location des scooters électriques, car il est nécessaire maintenant pour la conduite de ces engins d'avoir une formation de base de 7 heures, qui donne droit à la délivrance du Permis AM.

Le retard pris sur l'acquisition de ces scooters, arrivant en mars 2015, faute de moyens financiers consacrés à l'investissement et surtout à trouver un fournisseur fiable avec des engins adaptés aux conditions climatiques et topographiques de l'île.

A. Modélisation du dispositif expérimenté

Il s'agissait pour nous de mettre en place une réponse adaptée à la problématique de la mobilité des jeunes sur le territoire du sud de la Martinique, comportant 12 communes et dont le système de transport public est pratiquement inexistant ou mal organisé.

Les jeunes âgés de 18 à 25 ans inscrits dans un organisme d'insertion professionnelle (Mission Locale, Ecoles de la 2nde Chance, et autres) font remonter auprès de leur référent les difficultés de mobilité pour se rendre vers une formation, un entretien, un emploi, un stage ou tout autre rendez-vous lié à leur insertion professionnelle.

Un rendez-vous lui est ensuite fixé dans les meilleurs délais en fonction de l'urgence de la demande, vers un référent technique mobilité, qui lors d'un entretien examinera en s'aidant d'un questionnaire des difficultés réelles du jeune, et pourra proposer une ou des solutions adaptés à la situation du jeune. Le référent technique établira un calendrier de suivi avec des rendez-vous sur la période de prise en charge du jeune, afin d'établir avec lui une évaluation et préparer sa sortie dans le dispositif.

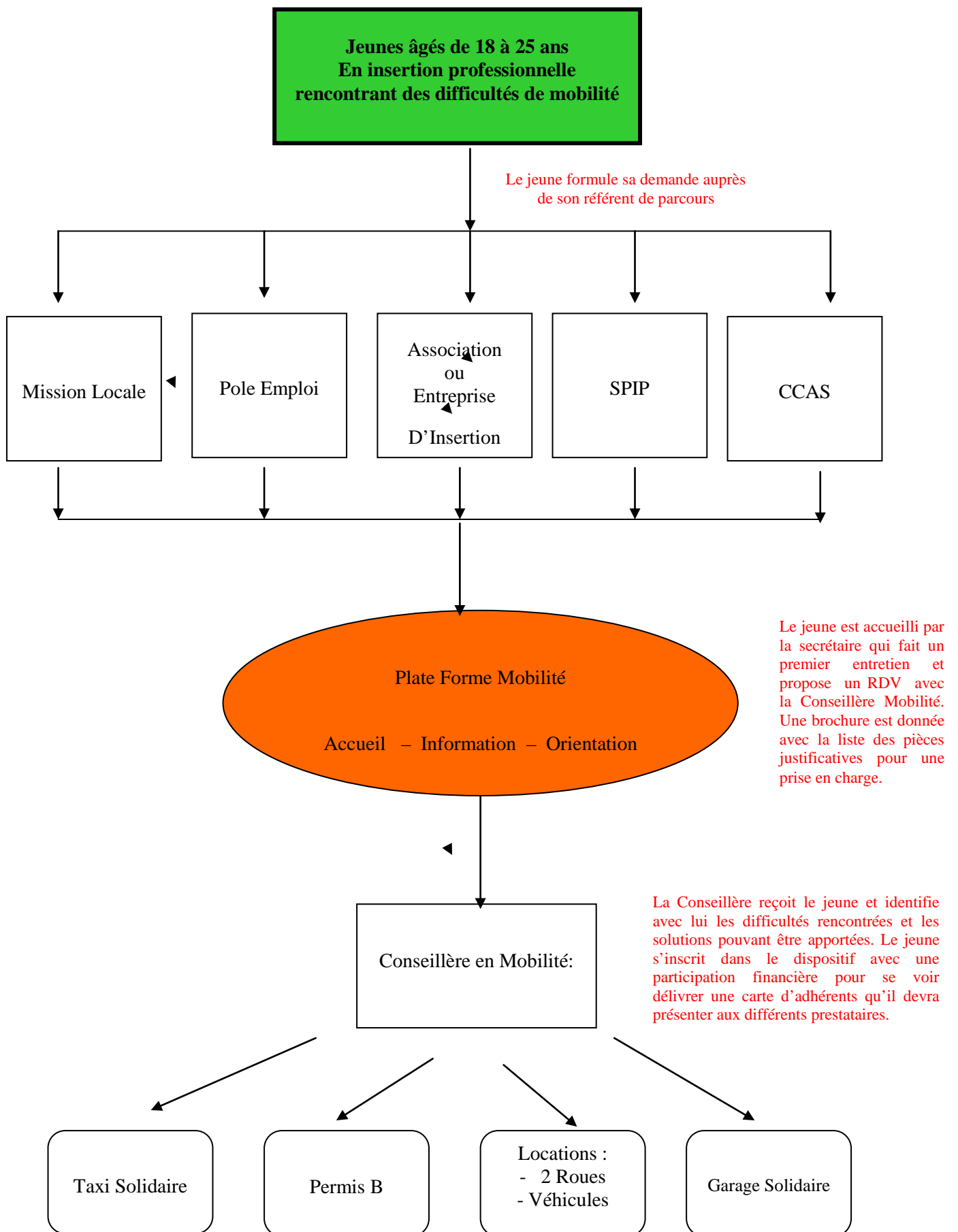
Chaque jeune reçu sera inscrit dans un fichier de suivi, relatant toute l'activité et du suivi du jeune, avec l'ensemble de renseignement sur son identité, son entrée et sa sortie et les actions menées tout au long de son inscription au dispositif.

Le jeune inscrit dans le dispositif, sera en possession d'une carte d'adhésion au dispositif avec un numéro et une durée de validité. Un livret d'accueil lui sera remis, recensant tous ces rendez-vous et les actions menées, mais aussi l'ensemble des partenaires associés et les offres de mobilités proposés.

En effet, la plateforme serait une interface fonctionnant avec d'autres prestataires et organismes. La plateforme serait donc avant tout un service d'information et d'orientation des jeunes vers des prestataires, qui sont défrayés en fonction des services rendus par facturation mensuelle.

Ce fonctionnement permettra de proposer une multitude d'offre de services adaptés et moins contraignantes pour la structure d'accueil de la plateforme.

Présentation du Schéma :



B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. *Public visé*

Le public visé reste avant tout les jeunes âgés de 18 à 25, voir même les 30 ans, qui rencontrent des difficultés de mobilité dans le cadre de leur insertion professionnelle mais aussi sociale, afin de lever cet obstacle de la mobilité sur le territoire avec un suivi régulier et apporter en fin de suivi une réponse adaptée à long terme comme le Permis de conduire ou encore l'acquisition d'un véhicule.

2. *Actions menées dans le cadre du dispositif*

Suite à l'expérimentation menée, il est important de pouvoir proposer un ensemble de réponses adaptées au frein lié à la mobilité du jeune de façon pratiquement individuelle. En effet, une réponse globale ne répond pas forcément aux contraintes même sur un petit territoire comme la Martinique, qui connaît une économie fragile et des lacunes dans la gestion de la mobilité. Voici les actions suivantes que nous proposerions de mener :

- Entretien et suivi individuel de chaque jeune tout au long de son adhésion au dispositif par des rencontres programmées.
- Mise en place d'un système de transport individuel et/ou collectif à la demande selon les besoins identifiés des jeunes bénéficiaires.
- Proposer une autre offre de mobilité individuelle moins contraignante comme la location de véhicule sans permis, ou encore conventionnement avec les loueurs de voiture permettant l'accès à la location par caution solidaire et à des tarifs sociaux.
- Proposer des tickets mobilité à tarifs réduits utilisables sur tout le territoire avec remboursement du transporteur auprès d'un organisme gestionnaire.
- Diriger les jeunes vers d'autres dispositifs comme le Permis Social, ou l'acquisition d'un véhicule par un emprunt à l'ADIE.
- Créer un Garage Solidaire, permettant aux jeunes de réparer et d'entretenir à moindre coût leur véhicule.

3. *Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance*

Un tel dispositif doit être mis en place par une volonté politique d'apporter une ou des réponses à la problématique de la mobilité des jeunes sur le territoire par le lancement d'un appel d'offre ouvert à la fois aux structures de l'économie sociale et solidaire, mais également au secteur privé du transport.

Pour une bonne coordination, l'ensemble des acteurs intervenants sur le transport et l'insertion professionnelle doivent mettre en commun leur force et leur énergie au service de cette tranche de la population par une politique adaptée.

Le comité de pilotage lance les grandes lignes et entérine un dispositif élargi par l'élaboration d'un cahier des charges qui devra être la ligne directrice de la plateforme offrant une multitude de services.

Ce comité pourrait comprendre :

- Des instances politiques
- Les institutions d'insertion professionnelle
- Des représentants des PME-PMI et CGPME
- Organisation des transporteurs
- Organisation syndicale
- Associations d'Insertion

4. *Impacts sur la structure*

Au-delà des difficultés financières rencontrées et qui ont fragilisé notre structure, cette expérimentation nous a permis de rayonner d'avantage sur le territoire du sud de la Martinique, et de rencontrer de nouveaux partenaires.

Le lien créé avec la Mission Locale du Sud a permis néanmoins de consolider notre partenariat et être sollicité par rapport aux autres activités de l'association à intervenir comme prestataire sur le dispositif « Garantie Jeune » par l'animation d'ateliers de prévention sur la Sécurité Routière, les Addictions, les Risques Majeurs et la Formation aux Premiers Secours auprès des jeunes de ce dispositif.

Dans la mise en place de nos projets, nous tenons compte maintenant des financements accordés et revoyons à la baisse nos objectifs par une réécriture du projet, qui est à nouveau transmis aux financeurs. Aucune action ne démarre si les financements ne sont pas accordés pour sa mise en place.

Le poste de Conseillère de Mobilité a été conservé et transformé en Conseillère d'Insertion et de Mobilité car il permet d'apporter des conseils et un suivi des jeunes de l'Auto-Ecole Sociale de l'association et ceux du S.P.I.P (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation). En plus de ces jeunes inscrits dans les dispositifs de l'association, les jeunes recrutés en Emploi d'Avenir et les jeunes VSC sont également suivis tout au long de leur contrat par la conseillère.

Conclusion :

On retiendra malgré la durée courte de l'expérimentation, la dynamique créée avec les acteurs comme la Mission Locale du Sud et l'Ecole de la 2nde Chance, autour du projet, et la reconnaissance de l'apport de ce dispositif pour ces deux acteurs de l'insertion et de terrain.

Le retour des jeunes et la satisfaction d'avoir trouvé une solution intermédiaire à leur problématique de déplacement sur le territoire, montrent concrètement que ce dispositif répondait véritablement à une problématique, et tous les acteurs sans exception le confirment, car à ce jour, aucune réponse n'est apportée à ces jeunes.

Néanmoins, cette expérimentation aura permis d'élaborer des supports comme la création d'une base de données permettant de dresser des statistiques et des tableaux croisés rapidement.

Les jeunes inscrits et ayant bénéficié du dispositif ont pu être remobilisés et suivis de façon assidue, évitant ainsi l'abandon notamment pour les jeunes fréquentant l'Ecole de la 2nde Chance.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics** (à insérer à la fin du rapport)
- **Tableau 2 sur les actions** (à insérer à la fin du rapport)
- **Tableau 3 sur les outils** (à insérer à la fin du rapport)
- **Tableau 4 sur l'exécution financière** (à ne pas insérer au rapport)

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	APDOM3 14	Nom de la structure porteuse de projet	Objectif Prévention Martinique		
	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	112	28	0	140	0
Adultes	31	13	0	44	0
Nombre total de bénéficiaires	143	41	0	184	0

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	
16-18 ans	
18-25 ans	140
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	140
Actifs occupés	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Niveau de formation	
Infra V	34
Niveau V	76
Niveau IV	22
Niveau III	8
Niveau II	
Niveau I	
Sexe	
Filles	88
Garçons	52
2. Adultes	
Qualité	
Parents	35
Enseignants	
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	9
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	

Réalisation	
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Non

Remarques

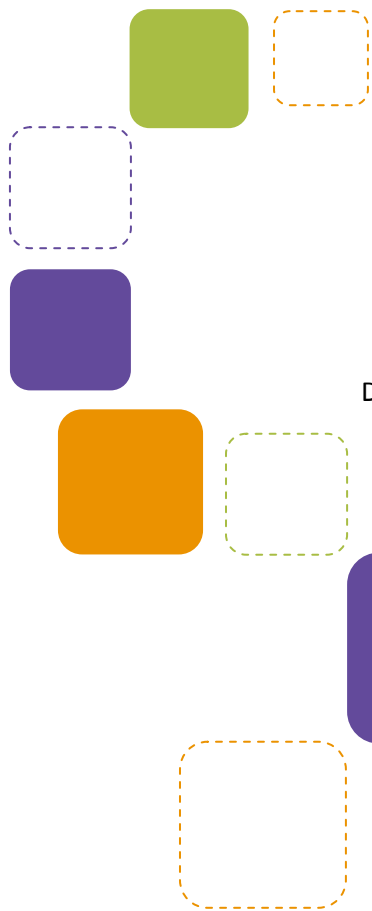
Action se déroulant sur 12 communs composant la Communauté d'Agglomération du Sud de la Martinique, collaborant directement avec la Mission Locale du Sud, principale prescripteur et l'Ecole de la 2nde Chance de Sainte-Luce.

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>Juillet 2013 - Avril 2014</i>	10	5	3,2	Coordonnatrice - Comptable - Chauffeur - Accompagnateur - Secrétaire - Bénévoles			
Action n°1	Réunions de Coordination avec la Mission Locale pour la mise en place pour l'orientation des jeunes ainsi que les outils à utiliser	1	3	3,2	Coordonnatrice - Comptable - Bénévoles			2 Déplacements en véhicule à la Mission Locale de Rivière Salée
Action n°2	Location et Aménagement des locaux	3	3	3,2	Coordonnatrice - Comptable - Bénévoles	Mobilier de Bureau - Equipements informatiques/ Electroménagers	Loyers Locaux - Location Bonnebonne d'eau et Imprimante - Abonnement Orange et Internet - Assurances	Nombreux déplacements vers les locaux à Ducos
Action n°3	Phase de sélection et de recrutement du personnel du Dispositif	7	2	2	Coordonnatrice - Bénévole			
Action n°4	Recherche de Financement et signature contrat de leasing du véhicule 9 places	3	2	0,5	Comptable - Bénévole	Location en leasing Véhicule 9 Places	Pose de films solaire	Déplacement pour les formalités administratives et pose de films
Action n°5	Réalisation de supports de communication (Site internet - Page Facebook - Brochures)	1	4	2	Coordonnatrice - Chargée de Communication - Secrétaire - Bénévole		Impression brochure de présentation - Abonnement site Internet	
2. Mise en œuvre du projet	<i>Février 2014 - Mai 2015</i>	13	12	11,2	Coordonnatrice - Chargée de Communication - Secrétaire - Conseillère Mobilité - Chauffeurs - Accompagnateurs - Comptable - Volontaires du Service Civique - Bénévoles			
Action n°1	Mise en service du Transport des jeunes par le biais de 2 véhicule 9 places	13	9	9	Coordonnatrice - Secrétaire - Conseillère Mobilité - Chauffeurs - VSC - Bénévoles	location en leasing de 2 Véhicules 9 Places - Achat de Matériel et fournitures de bureau - Achat de	Assurance	
Action n°2	Actions de Communication sur des salons et Caravane d'Insertion	3	7	7	Coordonnatrice - Secrétaire - Conseillère Mobilité - Chauffeurs - VSC - Bénévoles	Achat glacière et support pour brochure	Réalisation d'une banderole	Nombreux déplacements vers les 12 Communes du Sud
Action n°3	Mise en place de Points Information Mobilité dans les antennes annexes de la Mission Locale (Marin et Rivière-Pilote)	4	7	7	Coordonnatrice - Secrétaire - Conseillère Mobilité - Chauffeurs - VSC - Bénévoles			Déplacements pour assurer les permanences
Action n°4	Recherche de fournisseur et de Financement et Achat de Scooters électriques	12	3	3	Coordonnatrice - Comptable - Bénévoles	Achats de 5 Scooters électriques	Frais de transports et de douanes	Déplacements pour les formalités administratives
Action n°5	Enquête Mobilité des Jeunes sur le Territoire Sud	2	4	4	Coordonnatrice - Secrétaire - VSC - Chauffeur			Déplacements vers les structures d'accueil de jeunes du Sud
Action n°6	Mise en Place du Service de Location de Scooters électriques	6	3	3	Coordonnatrice - Secrétaire - Chauffeur		Cotisation Assurance Scooters	
Action n°8	Recherche et demande agrément Permis AM	5	2	0,2	Coordonnatrice - Bénévole			Déplacement à la Préfecture
3. Achèvement du projet	<i>Avril - Juillet 2015</i>	4	5	5	Coordonnatrice - Secrétaire - Chauffeur - Bénévole			
Action n°1	Fermeture progressive du Dispositif	4	5	5	Coordonnatrice - Secrétaire - Chauffeur - Bénévole			Déplacements pour les formalités administratives

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Numéro du projet		APDOM3_14				
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)		
1	Fiche identité du bénéficiaire	Outil de suivi	Organisme d'accueil de jeunes	Papier - Electronique	oui	
2	Fiche d'entretien du bénéficiaire	Outil de suivi	Organisme d'accueil de jeunes	Papier - Electronique	oui	
3	Dossier d'inscription	Outil de suivi	Organisme d'accueil de jeunes	Papier - Electronique	oui	
4	Fichier AGRUMES	Outil de suivi	Organisme d'accueil de jeunes	Electronique	oui	
5	Charte de bonne conduite	Outil de sécurité	Organisme d'accueil de jeunes	Papier	oui	
6	Règlement de conduite véhicule	Outil de sécurité	Organisme de transport	Papier	oui	
7	Contrat de location scooter	Outil de suivi	Organisme de transport	Papier - Electronique	oui	
8	Feuille de route transport	Outil de suivi	Organisme de transport	Papier - Electronique	oui	
9	Planning partagé	Outil de suivi	Tout organisme	Electronique	oui	
10	Marquage véhicule	Outil de Communication	Tout organisme	autres supports	oui	
11	Page Facebook	Outil de Communication	Tout organisme	Electronique	oui	
12	Site Internet	Outil de Communication	Tout organisme	Electronique	oui	
13	Brochure d'Information	Outil de Communication	Tout organisme	Papier - Electronique	oui	
14	Banderole	Outil de Communication	Tout organisme	Bâche	oui	
15	Roll-up	Outil de Communication	Tout organisme	Bâche	oui	



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr